

SERVICE LECTURE PUBLIQUE

EMETTEUR Anne-Christine GUICHARD

Directrice lecture publique Pays Voironnais

DIFFUSION Mairie de La Sûre en Chartreuse

OBJET Protocole sanitaire de la bibliothèque de la Sûre en Chartreuse

Le protocole sanitaire appliqué à la bibliothèque de la Sûre en Chartreuse dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19 est décrit ci-dessous. Il sera remis à jour en fonction des nouveaux arrêtés préfectoraux concernant les ERP de type S, des recommandations du Ministère de la Culture et dans le respect des directives de la cellule de crise de l'agglomération du Pays Voironnais.

Le protocole sanitaire permettant l'ouverture de la bibliothèque répond à 2 grands principes, le respect des gestes barrières et un nettoyage approprié.

Respect des gestes barrières par toute personne entrant dans la bibliothèque :

- port du masque obligatoire à partir de 11 ans
- lavage des mains obligatoire en entrant
- distanciation sociale

Entretien adapté des locaux, matériel et collections

- ménage courant
- nettoyage au virucide des points contacts
- quarantaine des documents au retour
- aération régulière de la bibliothèque avant l'ouverture, pendant (si c'est possible) et après



Les moyens permettant ce protocole sanitaire sont fournis par la CAPV et par la commune.

Moyens fournis par la CAPV :

- flacons de gel hydroalcoolique disposés à l'entrée de la bibliothèque, aux postes d'accueil et dans les espaces internes.
- masques chirurgicaux pour les agents et bénévoles
- gants jetables sur demande (préférer le lavage régulier des mains)
- film alimentaire pour recouvrir les claviers et faciliter leur nettoyage entre chaque utilisateur -
- affiches gestes barrières, signalétique intérieure
- virucide et papier absorbant pour le nettoyage des points contacts et des documents rendus
- tenue d'un registre des agents (bénévoles) présents par demi-journée

Moyens fournis par la commune :

- nettoyage des sols
- essuie-mains jetables
- signalétique extérieure au besoin pour réguler les flux de personnes aux abords de la bibliothèque
- signalétique « entrée » et « sortie » de la bibliothèque (cheminement lié aux conditions sanitaires)

L'accueil du public dans la bibliothèque s'adapte aux conditions sanitaires.

Cheminement:

- entrée des usagers par la porte « issue de secours » (accord de la mairie)
- sortie des usagers par la porte d'entrée habituelle

Jauge:

- jauge de 6 personnes à la fois dans la bibliothèque
- retrait d'une partie des assises pour ne pas inciter les usagers à séjourner

Contrôle du respect des gestes barrières :

- un agent en poste d'accueil qui contrôle que le lavage des mains et le port du masque sont bien effectués
- un agent en poste de renseignement et qui vérifie le respect de la distanciation et du port du masque
- affichage des règles sanitaires dès l'entrée et dans la bibliothèque
- toute personne refusant d'appliquer les gestes barrières sera refusée d'entrer

Désinfection et quarantaine :

- désinfection régulière du poste d'accueil et des points de contacts
- le circuit des documents en retour est différent de celui du prêt
- les documents en quarantaine sont isolés (3 jours si pas nettoyés, 24h si nettoyés au virucide, 3 jours pour les CD et DVD)
- accès aux sanitaires autorisé (désinfection des poignées de porte et robinet après utilisation)